

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°130/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LUY EN BEARN

68, Chemin de Pau
64 121 SERRES CASTET

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 septembre à 19 heures et 00 minute, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes des Luys en Béarn se sont réunis au Centre festif à Sauvagnon (64230), sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Président.

ETAIENT PRESENTS : 53 titulaires, 2 suppléants et 7 pouvoirs

<u>ARGELOS</u>	M. Marcel BORNLY (pouvoir de M. Alain CAIE)
<u>AUBIN</u>	M. Serge LUPIET
<u>AUBOUS</u>	M. Pierre POUBLAN
<u>AUGA</u>	M. David LEGROS
<u>AURIAC</u>	M. Jean-Claude VIGNES
<u>AYDIE</u>	M. Jean-Paul CAZENAVE
<u>BOUEILH-BOUEILHO-LASQUE</u>	M. Pierre COSTADOAT
<u>BOUILLON</u>	M. Gérard LOCARDEL
<u>BOURNOS</u>	M. Jean BARUS
<u>CARRERE</u>	M. Pierre-Michel ESAIN
<u>CASTETPUGON</u>	M. Alain PIARROU
<u>CAUBIOS-LOOS</u>	M. Gilles BRUNET
<u>CLARACQ</u>	M. Claude CASSOU-LALANNE
<u>CONCHEZ-DE-BEARN</u>	M. Yves CAPERAA
<u>FICHOUS-RIUMAYOU</u>	M. Joël PINTADOU
<u>GARLEDE-MONDEBAT</u>	M. Eric LAFONTAN
<u>GARLIN</u>	M. André LANUSSE-CAZALE
<u>GEUS-D'ARZACQ</u>	M. Daniel PEDEGERT
<u>LALONQUETTE</u>	M. Jean-Patrick BAZILE
<u>LEME</u>	M. Jean VENANT
<u>LOUVIGNY</u>	Mme Anita VERGOIN
<u>MALAUSSANNE</u>	M. Bernard DUPONT
<u>MASCARAAS-HARON</u>	M. Carle MARTENS
<u>MAZEROLLES</u>	Mme Isabelle PEGUILHE
<u>MOMAS</u>	M. Jean-Louis CAMPAGNE (suppléant de M. Georges LECLERC)
<u>MONCLA</u>	M. Jean-Paul LAHORE
<u>MONTARDON</u>	Mme Céline LABORDE (pouvoir de M. Thierry GADOU), Mme Sylvia PIZEL
<u>MORLANNE</u>	M. Philippe LABORDE-RAYNA
<u>NAVAILLES-ANGOS</u>	M. François DAMIAN-PICOLLET, Mme Jeannine LAVIE-HOURCADE
<u>PORTET</u>	M. Benjamin CASSOU
<u>POURSIUGUES-BOUCOUE</u>	M. Christophe DESORTHE-BEDOURET
<u>RIBARROU</u>	M. Bernard JONVILLE
<u>SAUVAGNON</u>	Mme Muriel BAREILLE, Mme Geneviève BERGE, M. Francis CHAPOTHIN, M. Hervé HUSTET, Mme Caroline LACROIX, Mme Karine LAPLACE-NOBLE, M. Thomas LENOIR, M. Bernard PEYROULET
<u>SERRES-CASTET</u>	M. Frédéric CLABE (pouvoir de Mme Jocelyne ROBESSON), Mme Nathalie DELUGA (pouvoir de Mme Catherine LATEULADE), M. Philippe DUVIGNAU (pouvoir de M. Jean-Yves COURREGES), Mme

SEVIGNACQ
TADOUSSE-USSAU
TARON-SADIRAC-VIELLENAVE
THEZE
UZAN
VIALER
VIGNES
VIVEN

Cécile LANGINIER (pouvoir de M. Henri MOUNOU), M. Max TUCOU
 (pouvoir de Mme Martine BURGUETE)
 M. Michel CUYAUBE
 M. Pascal BOURGUINAT
 M. Jean GUIRAUT
 M. David DUIZIDOU
 M. Serge BOURDIEU
 Mme Marie-Christine MAILLOT
 M. Gilles PICARD
 Mme Claudine DE ANTONI (suppléant de M. Jean-Michel LORY)

ABSENTS EXCUSES : 38 titulaires

ARZACQ-ARRAZIGUET
ARGET
ASTIS
BALIRACQ-MAUMUSSON
BUROSSE-MENDOUSSE
CABIDOS
COUBLUCQ
DIUSSE
DOUMY
GARLIN
GAROS
LARREULE
LASCLAVERIES
LONCON
MAZEROLLES
MERACQ
MIALOS
MIOSENS-LANUSSE
MOMAS
MONTAGUT
MONTARDON

MONT-DISSE
MOUHOUS
NAVAILLES-ANGOS
PIETS-PLASENCE-MOUSTROU
POMPS
POULIACQ
SAINT-JEAN-POUDGE
SEBY
SERRES-CASTET

VIVEN

M. Jean-Pierre CRABOS, Mme Virginie GUYONET
 M. Thierry SOUSTRA
 M. Alain CAIE
 M. Sylvain SERGENT
 M. Pascal GAYAS
 M. Abderrahim ABERCHANE
 M. Jean-Yves DUPONT-BRETHES
 M. Michel MONSEGU
 M. Jean-Marc DESCLAUX
 Mme Chantal FERRANDO
 M. Jean-Marc THEULE
 M. Philippe LALANNE
 M. Frédéric LARRECHE
 M. Patrick BENDAIL
 M. Christophe LAYAA-LAULHE
 M. Pierre DUPLANTIER
 M. Didier DARRIBERE
 M. Arnaud MOULIE
 M. Georges LECLERC
 M. Jean-Luc LAULHE
 M. Stéphane BONNASSIOLLE, M. Thierry GADOU, M. André
 POUBLAN,
 M. Charles PELANNE
 M. Jean CAZALIS PETIT JEAN
 M. Claude DUFRECHOU
 M. Eric DUPLAA
 M. Claude FOURQUET
 M. Pierre DUPOUY-BAS
 M. Jean-Jacques CERISERE
 M. Gilles MUGUIN-CABAILLE
 Mme Martine BURGUETE, M. Jean-Yves COURREGES, Mme
 Catherine LATEULADE, M. Henri MOUNOU, Mme Jocelyne
 ROBESSON,
 M. Jean-Michel LORY

M. Jean-Patrick BAZILE a été élu secrétaire de séance.

OBJET : LES DECISIONS – ARRET DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Rapporteur : M. Michel CUYAUBE

M. le Vice-Président en charge de l'environnement et la transition écologique rappelle que la loi n°2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 a mis en place un outil structurant

pour les collectivités en matière de planification énergétique et de développement durable : le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). L'élaboration de ce document est obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre regroupant plus de 20 000 habitants.

La Communauté de communes a engagé, par délibération en date du 19 décembre 2017, l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial.

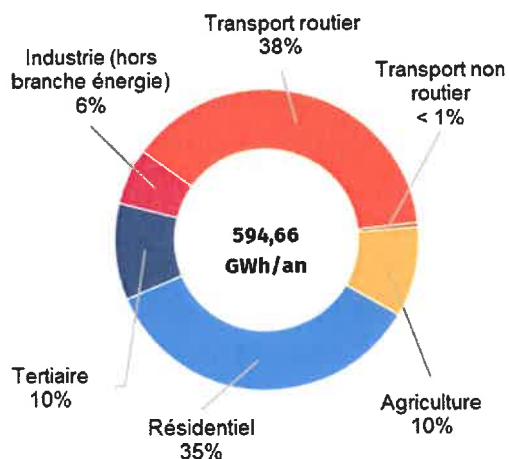
Le PCAET est un outil réglementaire pour mettre en œuvre la transition écologique sur le territoire. Il décline les objectifs nationaux en matière de lutte contre le changement climatique et vise à :

- Réduire nos consommations d'énergie,
- Développer les énergies renouvelables comme le solaire, le bois énergie,
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre générées par nos activités,
- Améliorer la qualité de l'air que nous respirons au quotidien,
- Adapter le territoire aux changements climatiques.

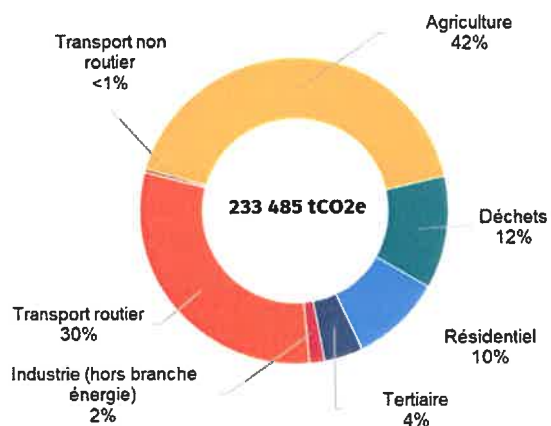
Ce document comporte un diagnostic qui permet de faire un état des lieux du territoire et d'en identifier ses enjeux. La définition d'une stratégie permet d'identifier des priorités et des objectifs et l'élaboration d'un programme d'actions permet d'y répondre. Le document fait également l'objet d'une évaluation environnementale et stratégique (EES), de manière itérative lors du processus d'élaboration, qui vise à garantir notamment la transparence sur la définition des enjeux et à exposer les choix opérés pour concilier les impératifs économiques, sociaux et environnementaux.

Le profil du territoire est le suivant :

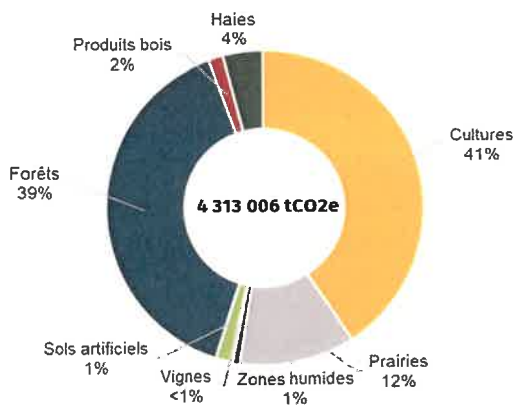
➔ **Consommation d'énergie**



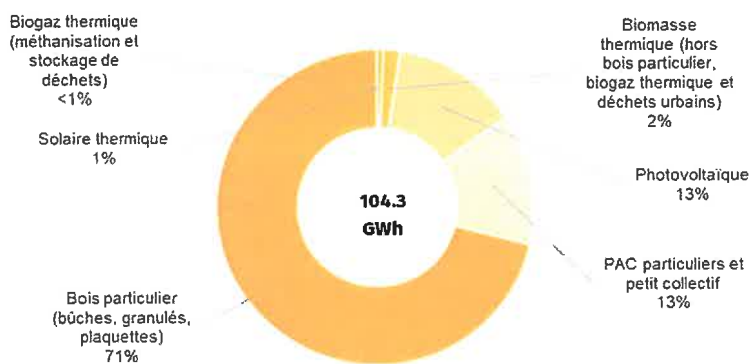
➔ **Émissions de gaz à effet de serre**



➔ **Séquestration carbone**



➔ **Production d'énergies renouvelables**









Les ambitions fixées par la stratégie sont les suivantes :

Consommation d'énergie

OBJECTIF : Réduction de 26% des consommations énergétiques finales entre 2020 et 2050

	2020 Etat initial	2030	2050
Consommation d'énergie finale (GWh)	595 GWh	524 GWh	428 GWh
Evolution émissions GES par rapport à 2020 (%)	-	-12%	-28%

	Consommations d'énergie	Émissions de GES
	-41%	-75%
	-24%	-70%
	-32%	-58%
	-11%	-57%
	-11%	-20%
	NC	-12%

Émissions de gaz à effet de serre

OBJECTIF : Réduction de 44% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) entre 2020 et 2050

	2020 Etat initial	2030	2050
Emissions de GES (tCO ₂ e)	233 485 tCO ₂ e	166 000 tCO ₂ e	112 000 tCO ₂ e
Evolution émissions GES par rapport à 2020 (%)	-	-19%	-45%

Séquestration carbone

	2018 Etat initial	2030	2050
Capacité de séquestration annuelle du carbone	52 882 tCO ₂ e	56 000 tCO ₂ e	61 000 tCO ₂ e
Rapport entre la capacité de séquestration et les émissions de GES	0.26	0.34	0.55

Production d'énergies renouvelables

OBJECTIF: Une augmentation importante de la production locale d'ENR&R, afin que celle-ci soit au-moins équivalente à environ 40% de la consommation d'énergie finale à l'horizon 2050

	2020 Etat initial	2030	2050
Production d'ENR locales	104 GWh	140 GWh	240 GWh
Rapport entre la production locale ENR et consommation d'énergie	15%	27%	55%

Le programme d'actions est articulé en 7 axes stratégiques :



Il s'agit d'arrêter le Plan Climat Air Energie Territorial, notamment son diagnostic, sa stratégie et son programme d'actions établi pour les 6 prochaines années.

Une fois arrêté ce projet sera transmis aux personnes publiques associées pour recueillir leur avis. Une consultation publique sera organisée et le PCAET éventuellement modifié sera ensuite approuvé par le conseil communautaire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
 Par 61 voix pour, 1 abstention,

ARRETE Le Plan Climat Air Energie Territorial,

CHARGE M. le Président d'engager la procédure administrative de consultation des personnes publiques associées et d'organiser la consultation publique.

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
 Pour extrait certifié conforme**



**M. le Président
 Bernard PEYROULET**

Nombre de membres					
En exercice	Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
91	55	62	61		1
Date de convocation : 16/09/2025					
Affichage : 16/09/2025					